

HOURTIN

Le Magazine municipal - ÉTÉ 2024






**LA MAISON
DU CONFORT**

GRAINES BOIS & CLAUSTRES CHARBON OUTILS





HOURTIN
6 rue de Lachanau
05 56 09 23 04

BREVETÉ QUALITÉ
RETROUVEZ-NOUS
ÉGALEMENT SUR [f](#)

AMBULANCES DU LAC
05.56.41.46.77



Transports toutes distances 7J/7

Olivier et son équipe
Compétences, disponibilité, courtoisie
2, rue de la Gare - 33990 HOURTIN



VOTRE MAGASIN



La ferme de l'izan

Nutrition animale • Équitation
Chasse • Pêche • Jardin • Terroir

05 56 73 33 37
1 route des Lacs - 33990 Naujac sur Mer

[f](#)

JARDINERIE & PAYSAGISTE



**Les Jardins
d'Alexandre**

ZA de la Meule - Lacanau Ville
05 57 17 50 81
www.jardinerie-lacanau.fr [f](#)



Sommaire

- 04 LE MOT DU MAIRE**
- 06 SÉCURITÉ**
- 08 S.I.A.E.B.V.E.L.G.**
- 10 VOTRE MAIRIE EN PERSONNE**
- 12 TRAVAUX**
- 13 ANIMATIONS**
- 20 ECONOMIE**
- 22 A.L.S.H. ADOS**
- 24 ENFANCE & FAMILLES**
- 26 ACTION SOCIALE**
- 27 PAROLE D'UN ANCIEN**
- 28 EXPRESSION DE L'OPPOSITION**
- 29 SPÉCIALITÉ CULINAIRE**
- 30 INFOS PRATIQUES**



Magazine Municipal de HOURTIN Édition ÉTÉ 2024

Directeur de la publication :
Jean-Marc SIGNORET

Adjoint à la Communication & au Numérique : **Stéphane MARGALEF**

Secrétaire de rédaction et conception :
Corinne TARDITZ BELLIARD

Régie publicitaire : **Edipublic**
Imprimerie : Offset 5 édition
Distribution : **Mairie**
Périodicité : trimestrielle

Contact : Hôtel de Ville
BP 26 - 33990 HOURTIN
Tél : 05 56 73 28 43
population@mairie-hourtin.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources
contrôlées.
pefc-france.org

Le Mot du Maire



Chères Hourtinaises, Chers Hourtinais,

Alors que les rayons estivaux illuminent enfin notre commune de leur éclat, je suis ravi de partager avec vous les projets qui embelliront notre été à HOURTIN.

Enfin l'été s'impose et constraint toute âme au bonheur ! (André Gide). C'est bien mérité, après ce printemps pluvieux ! Cet été, HOURTIN avance à grands pas. Je ne vais pas m'en plaindre !

Les dernières réalisations portent en son cœur une vision d'accueil touristique plus chaleureuse et j'espère plus accueillante encore. Habituellement, les résultats de nos projets s'espacent dans le temps, mais il se trouve que plusieurs arrivent en même temps... tant mieux.

Nous avons mobilisé des ressources financières relativement importantes pour améliorer notre infrastructure touristique, avec un accent particulier sur HOURTIN Plage. Des travaux d'envergure ont été définis, notamment la création à l'entrée de HOURTIN plage de nouveaux parkings pour faciliter l'accès à notre magnifique plage. C'est ainsi que plus de 50 places sont désormais disponibles. Les jours de marchés ou le 15 août seront sans doute un peu plus simple pour se garer à la plage... D'anciennes places du parking Sud ont été rénovées, ainsi que les accès du camping des MNS.

De plus, nous avons entrepris la réfection complète de la dalle piétonne de l'allée de la plage (entre les deux parkings), offrant ainsi un cadre plus agréable pour les Hourtinais, comme nos visiteurs. L'ancienne, très fissurée avait bien fait son temps il me semble.

Dans un souci d'embellissement et de sécurité, nous avons également dû séparer la rue Jean Fourès par des lisses en bois, supprimant ainsi les quilles blanches centrales peu esthétiques. Ces aménagements contribueront à rendre nos espaces publics et la rue commerçante encore plus conviviaux et accessibles à tous. Ces éléments ont bien sûr été proposés en accord avec les personnes vivants à l'année, notamment l'association des amis de HOURTIN Plage.

Et ce n'est pas tout ! Nous avons prévu une multitude de nouveaux équipements ludiques pour enrichir l'expérience estivale. Imaginez les enfants dévaler une tyrolienne, se balancer dans un "nid d'oiseau" géant, ou encore s'amuser sur un "tape cul" avec vous. Un superbe bateau multi-jeux viendra également compléter notre offre de loisirs sur l'Île aux enfants, offrant des moments de divertissement inoubliables pour toute la famille et s'intègrera avec ceux de l'année dernière. Un rocher d'escalade complètera ces jeux.

Par ailleurs, je suis heureux d'annoncer que la commune investit dans des sanitaires automatiques et gratuits pour le confort de tous. Le premier sera installé derrière la Gendarmerie saisonnière à Contaut et proche du terrain de pétanque "Jacques BRIENS", avec d'autres prévus dans différentes zones de la commune en cours d'année et en 2025.

Enfin, dans notre engagement envers la préservation de l'environnement, nous mettons en place une aire de déchets verts opérationnelle dès le mois de juillet. Cette aire vous sera utile, plutôt que d'aller à la déchèterie, nous souhaitons vous faciliter la vie avec ce service. Le broyat obtenu sera étendu dans les espaces verts, servant de paillage pour limiter l'évaporation des sols par exemple.

Comme partout dans le pays, nous faisons face à la demande de recharges électriques pour les voitures. Nous prévoyons l'installation dans les prochaines semaines, trois emplacements de recharge pour voiture électrique, répartis stratégiquement sur le territoire communal : (un sur le parking du cinéma, un sur l'aire face à la MSP, le dernier à HOURTIN plage).

Ensemble, nous faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre et où chaque été réserve son lot de surprises et de découvertes. Je vous souhaite à tous un été enchanteur à HOURTIN, rempli de moments de joie, de partage et de détente en famille ou entre amis.

Bien fidèlement,

Le Maire,
Jean-Marc SIGNORET



Le site de l'ancien CFM (Centre de Formation de la Marine)

Chers administrés,

Comme annoncé lors de nos vœux de ce janvier 2024, je reviens vers vous pour évoquer le dossier concernant le site de l'ancien CFM qui nous occupe depuis des années. Le calendrier de notre P.L.U. a tenu compte des éventualités des projets proposés, c'est ainsi que nous l'avons volontairement retardé afin de coller au mieux pour être le plus réactif possible avec le porteur de projets, lui laissant le plus d'options possibles.

Vous vous souvenez sans doute que la société de promotion immobilière COGEDIM s'était portée acquéreur de ce site, plusieurs articles de presse s'en étaient fait l'échos.

Dès le départ l'équilibre pour nous était difficile à trouver : avec la validation d'un prix d'achat négocié par eux même, mais acheté par l'organisme public EPF (Établissement Foncier Local) garantissant un étalement financier et une sécurité d'aboutissement de leur projet. Voilà ici un contrat tripartite dans lequel **nous ne pensons pas aux moments clés**, ni au départ dans la négociation d'achat, ni dans les ventes après les travaux du promoteur.

Pour être clair, le rôle des établissements publics fonciers (EPF) consistait à acquérir la globalité des terrains sur la base du contrat les liant à la Mairie en vue de leur aménagement. C'est bien la commune qui agissait alors en tant que facilitateur de trésorerie en contractant auprès des EPF, mais pour le promoteur privé COGEDIM a qui serait revendu à un prix défini, les parcelles au fil de l'eau, le temps d'établir les phases d'aménagement.

Divers projets ont été proposés, certains alignés sur nos intérêts mais comportant **des zones d'ombre importantes** que nous ne pouvions ignorer. À l'aube d'une campagne électorale, il est crucial pour moi de ne pas prendre d'orientations risquées qui **pourraient compromettre des projets prioritaires** à venir.

Je ne veux pas être celui qui aurait ouvert à tout prix ce site, pour devenir le premier à conjurer le sort des échecs successifs des projets le concernant, mais sans connaître la facture réelle de cette «ouverture» .

Il est important de souligner que dans les différents montages proposés, la Mairie ne dispose d'aucun élément concret de pilotage sur ce qui pourrait se faire réellement ou non. Les décisions seraient entre les mains du promoteur immobilier, ce qui nous laisse peu ou pas de contrôle sur le devenir réel du site, devenant le jouet des besoins, des contraintes financières et juridiques de ce groupe immobilier puissant.

De plus, nous serions confrontés à des investissements colossaux à la charge de la commune pour rendre le site viable. Des travaux essentiels concernant les réseaux d'eau, d'électricité et la station d'épuration doivent être réalisés et remis aux normes, représentant **un coût dépassant les cinq millions d'euros**. Ces dépenses représentent un fardeau considérable pour notre commune qui nécessite une gestion prudente et réfléchie. Et cela pour un résultat très hypothétique sur le bien vivre à HOURTIN...

La seule question qui a animé les élus pendant ces longues réunions était : **qu'est ce que ce projet apporte concrètement aux Hourtinais ?** Si la réponse n'est pas claire et évidente, alors il est plus facile de trancher pour nous.

Dans ce contexte, il est utile de rappeler que le promoteur COGEDIM s'est montré extrêmement actif, pressant d'avancer rapidement sur ce projet ciblé pour eux comme «stratégique». Cependant, nous ne devons pas céder à la précipitation. Nous ne voulons pas obtenir un aménagement qui pourrait s'avérer excessivement coûteux à long terme. Nous refusons les risques financiers de projets qui pourraient se révéler être de véritables bombes à retardement pour notre commune, par des impacts non anticipés sur le long terme.

Il est évident que nous souhaitons que les projets aboutissent, mais ils **doivent être réalistes**, en accord avec les besoins de notre commune. Par exemple la création d'un deuxième port, des logements sociaux inadaptés à notre territoire (enclavés, sans transports...), ou encore une expansion démographique incontrôlée qui déséquilibrerait notre village ne sont pas des options que nous envisageons sereinement... et encore une fois, pour quel avantage concret pour les Hourtinais ?

Certes, il existe des infrastructures comme le "complexe sportif" dont notre Communauté des Communes Médoc Atlantique serait prête à envisager le rachat, incluant un bâtiment pour son futur siège. Cependant, au-delà de ces cas spécifiques, qui ne sont pas chiffrés d'ailleurs (réalisables ? jusqu'à quel prix ...) nous devons veiller à ce que le reste des projets ne devienne pas un fardeau financier pour nos administrés. On ne peut pas prendre des décisions uniquement sur des déclarations d'intention, car concrètement beaucoup de responsabilités pèseraient sur la Commune, pour aucune certitude de «mieux vivre».

Nous avons tous conscience des lourdes pénalités financières que notre commune d'Hourtin a dû supporter dans ce dossier depuis la vente de l'Etat. Il est indéniable qu'il n'y a qu'un seul coupable dans cette affaire, les porteurs de projets (actuellement sous le nom d'HPI), **dont le dossier aurait pu être largement mieux sécurisé** juridiquement à mon sens.

Depuis, HPI pilote cyniquement le site du CFM à son rythme, ce qui nous laisse le regret de le voir fermé !

Malgré nos difficultés financières, HOURTIN a su faire face à son endettement et nous irons au bout de nos emprunts qui prendront fin en 2029. Toutefois, nous devons rester prudents et continuer notre désendettement de manière progressive. Peut-être sommes-nous une exception en cherchant à contenir l'urbanisation galopante sans perdre de vue l'avenir de nos jeunes générations, dans un souci d'équilibre naturel.

Je refuse de céder à la tentation de bétonner pour bétonner. HOURTIN reste un endroit où il fait bon vivre, peut-être même une exception. Comme le disait un ancien élu, "il est urgent d'attendre". Et c'est dans cette patience que nous trouverons la sagesse nécessaire pour prendre les bonnes décisions pour notre commune et pour le CFM en particulier.

Restons unis et vigilants pour préserver l'âme et l'identité de notre cher HOURTIN.

Le Maire,
Jean-Marc SIGNORET

LES ZONES DE VIDEO PROTECTION S'AGRANDISSENT

Le programme d'équipement de la commune en matériel de vidéo protection suit son cours et en 2024 la quasi-totalité du centre bourg est maintenant sous vidéo protection, notamment la zone du bâtiment de l'USCH ainsi que la route de LESPARRE au niveau des écoles.

Devant la recrudescence des actes d'incivilités et l'augmentation de la délinquance routière constatés durant la période hivernale, la vidéo protection est un outil efficace au profit des forces de l'ordre et permet de combattre ces actes délictuels, nuisant de manière importante à la tranquillité et à la sécurité de nos concitoyens.



CENTRE BOURG HOURTIN
SOUS VIDEO PROTECTION



BRUITS
de voisinage
Tous responsables
Tous concernés

Tous responsables, tous concernés !

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit. Un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses, perceuses, raboteuses etc...) ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



UNE NOUVELLE CARTE DU LAC

Des panneaux d'information avec la carte du lac Hourtin /Carcans seront disposés à Hourtin Port, à Piqueyrot et à Lachanau.

Sur ce nouveau plan, toutes les informations sur les activités autorisées sur le plan d'eau sont mentionnées avec leur localisation géographique, ainsi que les interdictions.

Vous pouvez utiliser le QR code ci-après qui vous permettra d'accéder à la réglementation ainsi qu'aux arrêtés Préfectoraux et Municipaux.



La surveillance des eaux de baignade et la particularité des cyanobactéries

La surveillance des eaux, sur le lac et l'océan, est assurée par l'Agence Régionale de Santé pour veiller à la bonne qualité sanitaire des eaux pour la baignade et les activités nautiques. Conformément à la réglementation, les analyses recherchent les bactéries *Escherichia coli* de façon systématique et pour chaque site d'autres paramètres à risques spécifiques sont analysés.

Sur les plages océanes et lacustres de Hourtin, la qualité des eaux de baignade est ainsi jugée « excellente » depuis de nombreuses années.

Les informations sur la qualité des eaux de baignade sont à la fois affichées au niveau des postes de secours et sont également disponibles sur le site internet suivant : <https://baignades.sante.gouv.fr/baignades/editorial/fr/accueil.html>

Sur le lac, en plus des *Escherichia coli* sont également surveillées les cyanobactéries qui pourraient potentiellement s'y développer.

Les Cyanobactéries : qu'est-ce que c'est ?

Dans le lac, à partir du printemps, se développent des microalgues correspondant à de très nombreuses espèces différentes qui peuvent flotter dans l'eau ou se développer sur les fonds. Ces microalgues sont importantes pour l'écosystème du lac car elles sont à la base de la chaîne alimentaire.

Parmi ces microalgues, on distingue les cyanobactéries. Elles ont la particularité de ressembler à des bactéries tout en utilisant la photosynthèse comme les végétaux pour se développer. Les cyanobactéries existent depuis 3 milliards d'années sur terre et représentent plus de 800 genres et 4 000 espèces différentes. Elles ont des formes très variées, peuvent vivre dans tous les milieux aquatiques (mares, rivières, lacs, océan...) et sont soit planctoniques, c'est-à-dire flottantes dans l'eau ou benthiques, c'est-à-dire se développant sur les fonds. Certaines espèces sont à l'origine de l'oxygène atmosphérique, d'autres sont consommables, comme la Spiruline.

Certaines cyanobactéries (une quarantaine de genres) libèrent, quand elles meurent, des toxines qui peuvent être à l'origine de troubles pour la santé humaine : diarrhées – troubles digestifs – céphalées – réactions dermatologiques - atteinte du système nerveux et du foie plus ou moins intenses selon leurs concentrations dans l'eau. Les animaux (poisson, oiseau, chien...) sont aussi vulnérables à ces toxines.

Quels sont les contrôles sur les Cyanobactéries ?

Les sites de baignade sont sous la surveillance de l'ARS qui effectue des contrôles réguliers suivant un protocole national précis et en lien avec les responsables de site, pour s'assurer de la bonne qualité de l'eau. Il convient en particulier de rester vigilant à la présence et au développement d'une couleur verte ou bleue dans l'eau et aux évolutions de cette couleur (pouvant virer au marron rougeâtre). Le protocole de suivi de cyanobactéries est synthétisé par le schéma ci-dessous avec trois niveaux d'alerte, chaque niveau correspondant à des analyses plus précises jusqu'à la fermeture de la baignade si des toxines sont détectées.

Deux types de cyanobactéries



- **Les cyanobactéries planctoniques** qui restent en suspension dans la colonne d'eau et qui s'accumulent à la surface.
- **Les cyanobactéries benthiques** qui se développent sur des substrats minéraux (blocs, galets, sable, sédiment divers) → biofilms. Elles sont encore mal connues.

→ Cyanobactéries 3 niveaux d'alerte



	Vigilance	Alerte 1	Alerte 2
Cyanobactéries planctoniques	basée sur le dosage du paramètre chlorophylle a	basée sur le biovolume. Examine des volumes occupés par chaque cellule de cyanobactérie. Chaque genre de cyanobactérie ayant un biovolume propre	basée sur la détection de toxines ou une accumulation en surface ou mortalité animale
Cyanobactéries benthiques	basée sur l'observation de biofilms	basée sur la présence de cyanobactéries toxicogéniques	basée sur la détection de l'anatoxine ou cas d'intoxication ou mortalité animale

Quelle est la situation des Cyanobactéries sur le lac Hourtin-Carcans ?

De plus en plus de plans d'eau en France voient des problèmes de proliférations de cyanobactéries avec des interdictions de baignade. Le lac de Hourtin-Carcans est lui-aussi potentiellement propice au développement de micro-algues et de cyanobactéries : eaux stagnantes, peu profondes et avec des températures qui dépassent rapidement 20°C en été.

Jusque dans les années 2010, des proliférations de cyanobactéries ont pu être observées dans le lac mais sans dépasser les seuils sanitaires conduisant à la fermeture de la baignade. Depuis une dizaine d'années, les cyanobactéries sont toujours présentes mais ne prolifèrent pas et le seuil d'alerte ne dépasse pas le niveau « alerte 1 ». Il faut toutefois rester très vigilant car la situation peut changer rapidement.

Comment limiter le développement des Cyanobactéries sur le lac ?

Les cyanobactéries peuvent se développer de façon importante en se nourrissant de phosphates et de nitrates dans l'eau. Du fait de l'enjeu sanitaire et des impacts potentiels pour l'environnement et l'économie touristique, de nombreuses actions sont donc réalisées autour du lac pour limiter aux maximums les apports de phosphates et de nitrates. Tous les acteurs du territoire y participent :

- Traitement des eaux usées des maisons par **les stations d'épuration des communes** de Hourtin et de Carcans avec une infiltration des eaux dans la dune pour ne pas que les phosphates et les nitrates rejoignent le lac.
- Réduction et gestion raisonnée des phosphates et des nitrates par **les exploitants agricoles**. Les eaux agricoles sont également filtrées dans des lagunages avant leur transfert vers les cours d'eau qui arrivent au lac.
- **Les sylviculteurs** utilisent un peu de phosphates au moment des reboisements mais ces phosphates restent dans les sols. La forêt est globalement un atout majeur de protection du lac par son rôle de filtre des eaux.
- **Maintien de végétaux dans les cours d'eau et d'arbres sur les berges** qui captent les phosphates et les nitrates qui circulent dans les eaux avant le lac.
- **Restauration des marais en bordures des lacs et des cours d'eau** : en faisant déborder l'eau des cours d'eau sur les marais avant leur arrivée au lac, l'eau s'épure d'une partie de ces phosphates et de ces nitrates.
- **Maintien du niveau du lac suffisamment haut** pour limiter les flux de phosphates de la nappe phréatique vers le lac.
- **Protection des roselières et des plantes des berges du lac** par un travail de sensibilisation auprès de tous avec la commune, les acteurs touristiques, l'ONF, les chasseurs, les pêcheurs : les roseaux et les plantes qui poussent sur les rives du lac et ses marais captent une partie des nitrates et des phosphates qui ne sont alors plus disponibles pour les cyanobactéries. Il est donc important de préserver ces plantes en évitant de les piétiner.



Pour plus d'information sur la qualité des eaux de baignade et les cyanobactéries :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/controle-des-eaux-de-baignades-en-nouvelle-aquitaine>

Votre mairie en personne



*Un portrait d'agent vous est proposé.
Son engagement, ses missions, sa passion.... Hugues nous raconte.*

Hugues BLANC, Agent de maîtrise principal Référent voirie et matériel travaux publics

Depuis 28 ans, vous êtes aux services techniques de la commune, quel est votre parcours ?

Bonjour. Après huit ans dans une entreprise de Travaux publics où j'étais chauffeur de pelle, j'ai été recruté par la mairie le 15 mars 1996 en tant que chauffeur d'épareuse. J'ai gravi les échelons par l'ancienneté et suis aujourd'hui et depuis plusieurs années, Agent de maîtrise principal. Je suis diplômé d'un CAP conducteur d'engins et de travaux publics et j'ai tous mes permis VL, PL, SPL et bateau.

Quelles sont vos fonctions, vos missions au sein du service ?

Mon activité se résume aujourd'hui à faire bien plus de tâches qu'à mon arrivée. Je suis spécialisé en conduite d'engins et de gros matériel et j'ai également une responsabilité de formateur auprès des agents concernés en matière de conduite d'engin, de mécanique, de connaissances techniques et de leur application sur le terrain. J'apporte mes connaissances du territoire et du patrimoine. Je suis régulièrement en formation pour apporter de nouvelles méthodes et avoir de nouvelles connaissances.

Mes missions sont l'entretien du massif forestier, des fossés, des pistes DFCI, le nettoyage et curage des crastes, des ponts, l'entretien des plages, la création et remise en état des parkings, de la voirie et conduite du tractopelle, mini-pelle, compacteur. Je fais également la mécanique et réparation du matériel.

La cribleuse c'est votre domaine. Pouvez-vous expliquer en quoi cela consiste ?

Tout d'abord, passer une cribleuse de sable sur les plages consiste à récupérer tous les déchets que l'on peut y trouver ; les laissés de mer ainsi que les déchets dûs à l'incorrection des gens et le non-respect des lieux. En tant que seul agent à entretenir les plages de HOURTIN port, Piqueyrot et HOURTIN plage, mon travail représente environ 30m³ de déchets collectés qui sont par la suite envoyés dans un centre de tri, et ce en seulement une saison estivale.

La cribleuse a des fléaux qui balaien le sable et l'envoient sur un tapis ajouré, les déchets restent sur le tapis tandis que le sable retombe sur les plages et est lissé pour un agréable effet visuel. Tout ce travail se passe de très bonne heure afin que les gens puissent profiter des plages le plus tôt possible. L'ensemble tracteur et cribleuse demande énormément de vigilance et de concentration à l'égard des déchets, pouvant être de toute nature et aussi d'une population curieuse.

Avez-vous d'autres ambitions ?

Mes souhaits aujourd'hui seraient de devenir Technicien de la collectivité en continuant d'apporter mes connaissances et mes compétences professionnelles et garder mon rôle de formateur. Et pourquoi pas être aussi le référent forêt, suivre tous les travaux nettoyage, coupe, éclaircie, broyage et tout le suivi matériel.

Merci Hugues.

Un petit rappel sur les bons gestes à adopter pour protéger nos belles plages et leur environnement.

- 1. Limiter les déchets plastiques,**
- 2. Emporter ses déchets avec soi,**
- 3. Utiliser les bacs à marée à bon escient,**
- 4. Ne pas jeter ses mégots de cigarette par terre.**



Nettoyage et balayage de la plage avec la cribleuse.



Création d'une lagune pour le SIAEBVELG



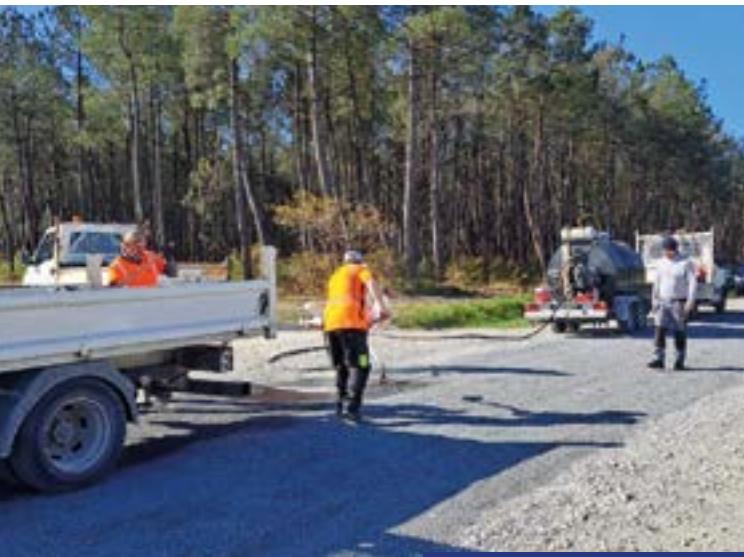
Curage d'une craste



Réfection du parking du Cardin



Nettoyage et broyage d'une parcelle pour forage DFCI



Réfection et goudronnage de la RD 101 Hourtin-Naujac



La saison se prépare.
Aménagement de l'accessibilité de la plage du Port



Rénovation du Poste de secours de Hourtin
Port avec création d'un sanitaire.



Création et aménagement d'un parking supplémentaire
à proximité du centre bourg, rue du Médoc.

Marché

DES PRODUCTEURS DE PAYS

JUILLET

SAMEDI 6 - 19h00

DIMANCHE 21 - 19h00

AOÛT

DIMANCHE 4 - 19h00

DIMANCHE 11 - 19h00

SAMEDI 31 - 19h00

Organisé par la municipalité en partenariat avec le Chambre d'Agriculture de la Gironde.

Dégustations de produits et plats des producteurs (*Pique-nique interdit*).

Place de l'Église - Hourtin bourg



Culture, Animations, Sports

JUILLET

A 20 H 30

**Mercredis 10 & 17 juillet
Mercredis 7, 11 & 28 août**

GUIGNOL GUERIN

Spectacle de marionnettes tous publics

**Esplanade Christian Renard
HOURTIN Port**



Du 1 juillet au 2 septembre

Exposition de peintures en extérieur

Proposée par l'Association « l'Epicturale »
« Si les peintres avaient vécu à HOURTIN, comment l'auraient-ils peint ? »

Le port et le bourg à HOURTIN



SAM.13 & DIM. 14 – 14h00

Régate de la Fête Nationale

« Pavillon Bleu-Blanc-rouge sur vos voiliers »

Organisée par le CNHM
Participation : 15,00 €/pers.
Renseignements : voile.cnhm@gmail.com
RDV Ponton A – HOURTIN port

MARDI 16 – 21h00

Concert «Lightnin' G Bird »

Blues des années 30 à 60 et Rock'n Roll Fifties.

Esplanade Christian Renard – HOURTIN port

SAMEDI 6 – 6h00

3ème sortie pêche «A bord de vos bateaux»

Organisée par le CNHM – permis pêche obligatoire
Participation : 15,00 €/pers.

Renseignements : 06 07 96 24 12

Ponton A – HOURTIN port

LUND. 8 au VENDR. 12

«470 Open European Trophy & Master's Cup»

Compétition de voile Licence obligatoire
Renseignements : 06 86 43 90 89

CVHM - Piqueyrot

DIMANCHE 14 – 21h00

FÊTE NATIONALE

organisée par la municipalité
21h00 : Concert Guillaume
23h00 : Feu d'artifice sur la plage du port
23h30 : Soirée DJ

Esplanade Christian Renard – HOURTIN port



Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :
mairie-hourtin.fr - onglet "Culture, Animations et Sports"



JEUDI 18 – journée

Démonstration, initiation BMX et Pumptrack

Initiations gratuites de BMX et Pumptrack de 10h00 à 12h00 & de 16h00 à 18h00. Shows à 12h00 & à 18h00

Esplanade Christian Renard – Hourtin port

SAMEDI 20 – 20h30

Spectacle de cirque

présenté par le Komono Circus

Esplanade Christian Renard – Hourtin port

SAMEDI 20 – 20h30

LOTO des pêcheurs

Organisé par le Sandre Hourtinais – AAPPMA
Nombreux lots : Salon de jardin, barbecue au gaz, télévision,... tarif : 2,00 € le carton ; 10 achetés = 1 gratuit
Petite restauration sur place

Salle des fêtes – Hourtin

MARDI 23 – 21h00

Concert Guillaume

Variétés, pop

Esplanade Christian Renard – Hourtin port



SAM.27 & DIM 28 – 11h00 à 17h00

«Entre vents et baïnes»

Fête du cerf-volant

Plage – Hourtin plage

SAMEDI 20

La coupe «Le Piqueyrot»

en habitables en grade 5B

Compétition de voile Licence obligatoire

Renseignements : 06 86 43 90 89

CVHM – Piqueyrot



LUNDI 22 au VENDR. 26 – Journée

«Hourtin fait son cirque»

Stage payant pour les enfants de 4 à 15 ans. Portes ouvertes (gratuites) et inscriptions le lundi 22 juillet.

Salle d'animation – Hourtin port

MERCREDI 24 – 20h30

BAL pour enfants

de 3 à 103 ans « KDanse Maximôme »
Présenté par la Cie Délimélo

Esplanade Christian Renard – Hourtin port

SAMEDI 27 – 14h00

Régate «18ème NETTO CUP»

Organisée par le CNHM et parrainée par NETTO de GAILLON - Participation : 15,00 €/personne Renseignements : voile.cnhm@gmail.com

RDV Ponton A – Hourtin Port

LUNDI 29 - 10h00 à 18h00

Tournée Oasis Tour

Animations gratuites Bungee trampoline et Bungee éjection - Dégustation gratuite d'Oasis

Esplanade Christian Renard – Hourtin port

Culture, Animations, Sports

JUILLET - AOÛT

LUNDI 29 au VEND. 2 AOÛT

«Hourtin fait son cirque»

Stage payant pour les enfants de 4 à 15 ans. Portes ouvertes (gratuites) et inscriptions le lundi 29 juillet.

Salle d'animation – HOURTIN Port

MERCREDI 31 – 21h00

SUN SKA TOUR 2024

avec The Rezident & Dub Shepherds

Place Fourès – HOURTIN plage

SAMEDI 3

La coupe « GP peintures »

en habitables en grade 5C

Compétition de voile Licence obligatoire

Renseignements : 06 86 43 90 89

CVHM – Piqueyrot

SAMEDI 3 – 10h00

« Hourtin Globe Challenge »

Tour du lac à la voile Organisé par le CNHM

Participation : 15,00 €/personne

Renseignements : voile.cnhm@gmail.com

RDV Ponton A – HOURTIN Port

MARDI 6 – 21h00

Concert «Pablo y su siguaraya»

Musiques Cubaines

Esplanade Christian Renard

HOURTIN Port

JEUDI 8 – journée

Démonstration, initiation BMX et

Pumptrack Initiations gratuites de BMX et

Pumptrack de 10h00 à 12h00 & de 16h00 à 18h00.

Shows à 12h00 & à 18h00

Esplanade Christian Renard – HOURTIN port

MARDI 30 – 21h00

CONCERT «Lightnin' G Bird»

Blues des années 30 à 60 et Rock'n Rolle Fifties.

Esplanade Christian Renard

HOURTIN Port

JEUDI 1er au SAM. 3 – 10h00 à 18h00

Exposition/vente créations artisanales

Organisée par la section «les après-midi créatifs» de l'USCH

Cartonnage, peinture sur soie, articles de couture.....

Salle annexe – HOURTIN



DIMANCHE 4 – 9h00 à 19h00

SALON «Nature, Chasse, Loisirs, pêche»

Diverses animations enfants et adultes. Restauration sur place Tombola, chiens de chasse, balade à dos d'ânes

Maison de la chasse – Louley

JEUDI 8 au MARDI 13

10h00 à 13h00 & 15h00 à 19h00

Bourse minéraux et fossiles et artisanat d'art

Organisée par l'UMHM

Salle d'animation – HOURTIN Port





SAMEDI 10

Régate « Femmes à bord »

en habitables en grade 5C

Compétition de voile Licence obligatoire

Renseignements : 06 86 43 90 89

CVHM – Piqueyrot

JEUDI 15 – de 8h00 à 11h00

"Pêch'Stival"

Concours de pêche gratuit pour les enfants de 6 à 14 ans

Activités gratuites : tir à l'arc, chamboule-tout, la

grenouille, jeux de fléchettes,..... Nombreux lots.

Renseignements et inscriptions : 06 21 37 47 66

Etang de la maison de la chasse – Louley

MARDI 13 – 21h00

Concert « Lightnin' G Bird »

Blues des années 30 à 60 et Rock'n Roll Fifties.

Esplanade Christian Renard

HOURTIN Port



JEUDI 15 – 10h00

«La route du punch»

Régate ou balade puis punch offert sur la plage. Organisée par le CNHM Participation : 15,00 €/personne

Renseignements : voile.cnhm@gmail.com

RDV Ponton A – HOURTIN Port

JEUDI 15 – 10h00

Fête de la Mer à HOURTIN Plage

Messe en plein air suivie d'une fête Hawaïenne en souvenir des marins disparus en mer.

A partir de 21h00 - Retraite aux flambeaux, feu d'artifices suivi d'une soirée "DJ Guillaume"

Place Fourès – HOURTIN plage

JEUDI 15 – 16h00

Bénédiction des bateaux

au large de la jetée organisée par le CNHM

Jetée – HOURTIN Port

VENDREDI 16 – 10h00 à 19h00

Fête de la Sainte Hélène

Ateliers cirque et échasses, jeux en bois, spectacle «Guignol Guérin»

Place de l'église – HOURTIN

VENDREDI 16 – 21h00

Concert «Funk on the beach»

dans le cadre de la Fête du Port

Esplanade Christian Renard – HOURTIN port

SAMEDI 17

14h00 - «Régate Coupe Yachting Médoc»

Participation : 15,00 €/personne

Renseignements : voile.cnhm@gmail.com

21h00 - Orchestre «J.Michel Cursan»

Soirée dansante - Musiques pour tous les âges

Esplanade Christian Renard – HOURTIN Port

SAM. 17 & DIM. 18 – 10h00 à 18h00

Fête du port

en partenariat avec France Bleu Gironde

NOMBREUSES ACTIVITÉS : CONCOURS DE PÊCHE ENFANTS, STANDS ARTISANAUX ET GOURMANDS DES SAVOIRS-FAIRE MÉDOCAINS, JEUX EN BOIS, ANIMATIONS, EXPOSITION DE BATEAUX.....

Esplanade Christian Renard – HOURTIN Port

DIMANCHE 18 – 14h00

Concours de bateaux décorés

Organisé par le CNHM

Le port – HOURTIN Port

Culture, Animations, Sports

AOÛT

MARDI 20 – 21h00

Concert DJ Guillaume

Variétés, pop

Esplanade Christian Renard – HOURTIN Port

MARDI 27 au JEUDI 29 - 10h à 12h

Exposition "Le Mur de l'Atlantique"

Organisée par les Anciens Combattants d'Hourtin

Salle annexe - HOURTIN

JEUDI 29 – 17h00 à 22h00

FOIRE AUX VINS

Rencontres Vigneresses. Présentation et dégustation des vins d'appellation Médoc, Haut-Médoc et Listrac.

+ d'infos : medoc-hautmedoc.fr ou com@odgmedoc.fr

Esplanade Christian Renard – HOURTIN Port

SAMEDI 24 – 6h30

4ème sortie pêche

Organisée par le CNHM

permis pêche obligatoire Participation : 15,00 €/personne

Renseignements : 06 07 96 24 12

Ponton A – HOURTIN Port

MERCREDI 28 - 16h45

Cérémonie en hommage à Mesdames DAGES et VIGNEMAYOU, décédées le 28 août de la suite du bombardement Allemand.

Monument aux morts - Place de l'église



SEPTEMBRE

SAM. 7 & DIM. 8 - 10h00 à 13h00

FORUM des ASSOCIATIONS

"venez découvrir les activités associatives de la commune"

Salle des fêtes - HOURTIN

Forum des Associations
sportives, culturelles et de bien-être



VENDREDI 20 - 20h00

CONCERT en direct de l'Opéra National de BORDEAUX :

"Hymne à la joie" - Entrée gratuite

Salle du Cinéma "Lou Hapchot"



Ce concert rassemblera l'Orchestre National BORDEAUX Aquitaine (sous la direction de Joseph Swensen), le Chœur de l'Opéra National de BORDEAUX (Salvatore Caputo, chef de chœur) et le Chœur d'ANGERS NANTES Opéra (Xavier Ribes, chef de chœur) dans le programme suivant :

Concert dans la ville

Hymne à la joie

Joan Tower

Fanfare for the Uncommon Woman

Ludwig van Beethoven

Symphonie n°9 "Hymne à la joie"

VACANCES OMNISPORTS

ETE 2024

6 - 10 ANS



Du 8 juillet
au 9 août

SURF, ÉQUITATION,
ACCROBRANCHE, BADMINTON,
TCHOUKBALL, VOLLEY,
ORIENTATION...

Profitez des vacances pour
faire découvrir à vos enfants
ou petits-enfants des
activités de loisirs sportifs !

SUR RESERVATION

Inscriptions et informations :
SOPHIE : 06 25 40 79 15

usch@wanadoo.fr



Le port, un lieu d'activités à soutenir

Conçu dans les années 1975, sous l'égide de Monsieur TEYSSIER, alors Maire de HOURTIN, le port est un projet d'aménagement de la côte Aquitaine-MIACA-qui a abouti, au même titre que le Signal à SOULAC (qui a bien mal fini) et contrairement à certains projets qui ont été combattus comme la création d'un hôtel sur la lagune de Contaut. L'emplacement du port était marécageux et en le creusant, on a créé l'Ile aux enfants, devenue le symbole de HOURTIN et de son tourisme familial.

Aujourd'hui des immeubles en façade dominent le port de 540 places et les restaurants. L'été, des centaines de personnes se promènent sur les quais ou la jetée et vont déguster une glace ou manger pas trop cher dans l'un des restaurants de la place (1) ; l'hiver et jusqu'en Mai, c'est désert.



Seuls deux restaurants et le Galion ont tenté de rester ouverts toute l'année.

Pour le Galion, cela a coûté une forte implication et des efforts d'imagination pour attirer le public demeurant à HOURTIN : animations, brunch, jeux. Ces efforts ne sont pas encore suffisamment reconnus par les Hourtinais qui critiquent l'absence d'activités au Port mais ne font pas le premier pas pour que ces lieux d'exception puissent vivre. Cet hiver encore, le Galion restera ouvert en espérant que le bouche à oreille va enfin marcher : pour le brunch, il faut réserver et c'est de plus en plus souvent plein : c'est bon signe !



La Brasserie du Port-qui regroupe l'ancien Drakkar et la Brasserie- ouvre six mois par an pour fidéliser le personnel : en effet la difficulté est de recruter du personnel qualifié et de le conserver d'une année sur l'autre. Un contrat de six mois permet de faire des extras l'hiver et de percevoir le chômage.

Partout le logement des saisonniers est évoqué comme un problème (sauf au Galion qui possède un appartement pour loger ses cuisiniers) Il est toujours possible de recruter des jeunes du coin pour des travaux non qualifiés mais même tenir un bar ou servir un repas demande une formation que les jeunes locaux n'ont que rarement. Si la demande des Hourtinais est la qualité, cela ne se fera pas sans investissement sur le logement des recrues, éventuellement par un co-investissement commerçants-municipalité.

L'idée de parking payant ne fait pas l'unanimité : le tourisme est un tourisme familial avec des revenus moyens et si le parking doit se rajouter au pot ou au repas, des économies seront faites, en évitant toute sortie. La fête du Port en août n'apporte pas d'afflux de clientèle puisque c'est déjà une période d'affluence, par contre selon certains attirer plus de monde en JUIN serait une bonne idée.

Les saisonniers dans la restauration

C'est en février et mars qu'il faut chercher un contrat. A LESPARRE, CARCANS ou MONTALIVET, un forum aux jobs d'été a lieu chaque année au printemps (2). L'âge légal pour commencer à travailler est 16 ans, mais ces jeunes ne doivent pas participer à la vente d'alcool et ne pas travailler de nuit : ce qui rend quelquefois leur occupation difficile. Souvent ce sont des étudiants, de plus de 18 ans sans qualification dans la restauration, qui travaillent deux mois pour aider au financement de leurs temps d'étude. Quand ils finissent leurs études, ils font un autre métier.

(1) le Galion reçoit jusqu'à 600 personnes par jour, l'été ; la Brasserie du Port sert jusqu'à 25000 repas sur six mois

(2) la Mission Locale peut aider les 16-25 ans à rédiger un CV.

Merci aux restaurateurs qui ont pris le temps de me recevoir.

Sylvie PETITJEAN

Droits et devoirs du saisonnier

Quand vous êtes saisonnier, vous avez des droits : les mêmes que ceux d'un salarié en CDI. Vous êtes inscrit à la sécurité sociale par votre employeur. Vous avez droit à une indemnité de congés payés qui s'élève à 10% de la rémunération perçue pendant le contrat.

Votre temps de travail est encadré, mais vous pouvez effectuer des heures supplémentaires, payées bien sûr. Votre employeur doit vous remettre un bulletin de salaire. Votre employeur n'est pas obligé de prévoir un logement ; s'il le fait, cet hébergement doit être conforme aux exigences de salubrité et de sécurité. Par contre, il peut déduire les dépenses de logement de votre salaire mais en tout état de cause, le salaire restant ne doit pas être inférieur au salaire minimum légal ou à celui prévu par la convention collective applicable.

Enfin vous pouvez avoir droit aux indemnités de chômage si vous avez travaillé six mois dans une période de 24 mois (qui risque d'être ramenée à 18 mois lors de la prochaine réforme).

Ne pas oublier qu'un salarié a aussi des devoirs comme respecter les horaires, les règles d'hygiène, de sécurité et l'exécution du travail selon les ordres reçus.

BON A SAVOIR

Le Bus itinérant France Services

HOURTIN accueillera dès le second semestre de manière régulière **le bus itinérant France Services proposé par la Communauté des Communes Médoc Atlantique.**

Vous y trouverez un accompagnement pour réaliser vos démarches administratives et numériques liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi.

Cet accueil est gratuit, confidentiel et anonyme et vous permettra de solliciter les services de l'Etat (DGFIP, ministère de l'Intérieur, de la Justice, La Poste, Pôle Emploi, la CNAF, La CPAM, assurance retraite et MSA...) ou de ses partenaires.



Deux conseillères vous accueilleront à proximité de la mairie avec ou sans rendez-vous. La ½ journée sera communiquée très prochainement sur nos différents panneaux de communication....

Vous pouvez d'ores et déjà contacter les animatrices du Bus qui pourront vous guider :

**Julie AUGEN : 0624028346
Emmanuelle DARNIS : 0624028838**

Les Matous Vagabonds



L'Association Les Matous Vagabonds est présente sur les communes de HOURTIN et de NAUJAC S/MER depuis 5 ans et demi. Elle est reconnue d'utilité publique, ou dite d'intérêt général.



Pourquoi avoir créé une association de protection animale qui s'occupe des chats errants ?

L'idée est partie d'un constat que tout être vivant a droit au respect et à être protégé quand lui-même est incapable de pouvoir se défendre par ses propres moyens. Malheureusement, quand personne ne se penche réellement sur le problème engendré par la surpopulation féline, cela engendre des situations très compliquées tant pour les animaux que pour les humains.

Depuis notre création, des bénévoles oeuvrent sans compter pour faire évoluer la situation en stérilisant les chats signalés errants sur la voie publique, ceci pour le bien-être de la gent féline mais également pour celui de la population humaine. Il est évident que les habitants des communes ont aussi un rôle à jouer... Nous avons besoin de leur collaboration et approbation en ce qui concerne les prises en charge des félins.

Nous pouvons dire que nos actions ont porté leurs fruits car depuis notre création, **plus de 600 chats** adultes ont été pris en charge, ainsi que plus de 250 chatons ce qui est une belle victoire contre la misère des chats des rues. Nous avons ainsi mais non sans difficultés, limité une forte prolifération sur les deux communes.

Un petit rappel s'impose concernant les chats dits libres, c'est-à-dire stérilisés et identifiés après leur capture et remis sur leur lieu de trappage, non adoptables car trop sauvages. Ils bénéficient de la protection de l'Association ainsi que de la collectivité territoriale où ils se trouvent. Notre partenariat avec la mairie de HOURTIN et la confiance que nous accordent Monsieur le Maire et son équipe municipale, nous permet de progresser dans nos actions. Une partie de la population parle des nuisances encourues par ces chats relâchés. Mais comment régler le problème quand certains disent qu'ils ne les dérangent pas et donc les nourrissent voire même leur laissent libre d'accès leur propriété, quand d'autres trouvent des solutions plus radicales en les chassant de manière pas toujours très "humaine" ! Nous avons créé des sites de nourrissage afin de regrouper les colonies de chats ce qui nous permet d'avoir un regard sur eux.

Faire la différence entre un chat libre et un chat errant n'est pas évident : l'article 120 du règlement sanitaire départemental dit qu'il est interdit de déposer de la nourriture en tous lieux publics quand l'article L214-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime interdit tout mauvais traitement à l'encontre des animaux, que ceux-ci soient sauvages ou domestiques, et donc qu'il est interdit de priver les animaux de nourriture, d'eau ou de soins. Ces deux articles se contredisent et sont donc laissés à l'appréciation de chacun selon le degré de tolérance des uns et des autres.

Contact Association Les Matous Vagabonds - 06.77.24.96.60

ETE 2024



AQUAPARK
/ SPLASH
PARK

BÉACH
GAMES

JOURNÉE
SOULAC

KARAOKÉ

SURF

PÊCHE

KARTING

MARCHÉ
MONTA

TOURNOI
JEUX
VIDEO

VOILE

CET ÉTÉ, L'ESPACE JEUNESSE HOURTIN TE PROPOSE

RENSEIGNEMENTS/INFORMATIONS

espacejeunesse@mairie-hourtin.fr

06.75.28.86.61

INSCRIPTION, RESERVATION ET
PROGRAMME DETAILLÉ SUR
L'ESPACE FAMILLE INOE

A.L.S.H. Ados

CM2 - COLLÈGE

**Notre fonctionnement change pour mieux répondre
aux besoins de vos enfants.**

**En accès libre ou en inscriptions sur INOE,
l'espace jeunesse t'attend !!**

"Accompagner les jeunes, dans le respect de leur environnement familial et collectif, pour qu'ils deviennent des adultes autonomes, épanouis, respectueux d'eux-mêmes et des autres."

Leur permettre d'avoir accès à un lieu d'accueil en dehors de leurs activités associatives, culturelles et scolaires ; leur donner accès à une structure correspondant à leur besoin.

Telle est notre volonté !



Fonctionnement durant toutes les vacances d'été Inscription sur INOE

Attention ! Pas d'accueil en dehors des créneaux horaires ci-dessous.

Semaine avec 3 journées de Sports Vacances :

MARDI-MERCREDI-JEUDI (sports vacances) :

10H-18H

LUNDI : 14H-17H

VENDREDI : 9H-14H

Semaine hors Sports vacances :

LUNDI-MARDI-JEUDI : 14H-17H

MERCREDI : 10H-18H

VENDREDI : 9H-14H

**Fermeture du 12 au 23 août 2024
Semaine du 2 au 6 septembre, ouverture uniquement le mercredi.**



Fonctionnement durant les périodes scolaires

Accueil libre

MARDI- VENDREDI : 16H30-18H30

MERCREDI : 10H-18H

SAMEDI : Selon activité

**Renseignements et inscriptions
espacejeunesse@mairie-hourtin.fr
06 75 28 86 61**

VIVRE ENSEMBLE

A la Une !

L'école primaire J.G. Teyssier

Les Petits Raconteurs sont passés à la radio



Le podcast littéraire «Les Petits Raconteurs» a été diffusé sur AQUIFM pendant les vacances de printemps. Projet phare de l'année de la classe des CE1, ce podcast a permis de travailler à la fois la lecture et l'éducation aux médias et à l'information avec notamment une visite du siège du journal Sud-Ouest à BORDEAUX et de la radio AQUIFM à LESPARRE.

Un podcast pour travailler la lecture

Cette année, la classe des CE1 de l'école de HOURTIN a créé le podcast «Les Petits Raconteurs».

Il s'agit d'un podcast littéraire où les enfants lisent des histoires, albums ou livres de littérature jeunesse, et permettant de travailler en classe sur la lecture.



Dans le cadre du Frenchman,

Une vingtaine d'élèves de l'école de HOURTIN, de la Grande Section au CM1, a participé au Frenchkid Duathlon mercredi 8 mai à MAUBUISSON. Bravo à tous ces athlètes en herbe !



Lutte contre le harcèlement Le collège aussi se mobilise...

La cellule pHARe (**Lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement**) a été mise en place au collège. Elle est composée d'adultes encadrant les élèves (professeurs, AED, CPE, infirmière scolaire...).

Le Vendredi 12 janvier, 27 élèves volontaires pour devenir ambassadeurs pHARe se sont retrouvés pour une journée de formation avec les enseignants. A travers des apports théoriques, des mises en situation, des ateliers et des jeux de rôle, ils ont été sensibilisés à la notion de harcèlement, mais aussi à celle d'empathie, d'écoute... Après cette journée, ils vont participer au prix national « NON au Harcèlement » en réalisant des affiches de sensibilisation.

Être à l'aise dans l'eau cet été... ...En toute sécurité !

Qui peut participer ?

Objectif nage s'adresse en priorité aux enfants non-nageurs de 7 à 13 ans.

Si votre enfant ne sait pas encore nager, qu'il n'est pas à l'aise dans l'eau ou en a peur, ce dispositif saura l'aider à apprivoiser l'eau de manière ludique en toute sécurité. Il pourra ainsi acquérir une aisance aquatique et la confiance nécessaire pour aller vers l'apprentissage de la nage. Ce programme s'adresse aussi aux 14-17 ans et aux adultes (sous conditions).

Comment ça se passe ?

Les enfants, par groupe de 6 maximum, sont encadrés par un éducateur sportif professionnel. Ils bénéficient d'un suivi personnalisé en toute sécurité durant 10 séances d'une heure du lundi au vendredi pendant deux semaines consécutives. La présence est obligatoire à tous les cours.

Pour évoluer dans l'eau en toute sécurité

**objectif
nage**

10 séances gratuites

proposées par votre Département
enfants de 7 à 13 ans prioritaires

de juillet à août

sur les aires naturelles et bassins de baignade de Gironde :

Arès • Bègles • Blasimon • Carcans • Castillon-La-Bataille • Coutras
• Fontet • Hostens • Hourtin • Lanton • Le Teich • Port-Sainte-Foy-et-Ponchart • Saint-Vivien-de-Médoc • Villandraut • Saint-Christoly-de-Blaye

Réservez en ligne
dès le 30 mai sur :

gironde.fr/objectif-nage
ou au 06 12 59 79 45





ADOPTONS TOUS ENSEMBLE LES BONS REFLEXES ! PENSEZ A VOUS INSCRIRE.

La Commune de HOURTIN met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap ou les personnes fragiles et isolées qui vivent à leur domicile.

Le plan canicule est un dispositif de prévention et d'information activé par la Préfecture en cas d'alerte ou d'intempéries. Il permet aux services municipaux d'intervenir plus rapidement en cas de difficultés afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes listées.

Vous faites partie de l'une de ces catégories :

- personne de 65 ans et plus,
- personne de 60 ans reconnue inapte au travail,
- personne handicapée bénéficiant : de l'AAH (Allocation Adultes Handicapés), de l'allocation compensatrice tierce personne, carte d'invalidité, victimes de guerre.

Vous pouvez vous inscrire directement en mairie (formulaire à compléter), en contactant le C.C.A.S. par mail csailley@mairie-hourtin.fr ou au 05 32 10 84 99. Toute inscription est valable jusqu'à demande écrite de radiation.

Si vous avez connaissance de personnes isolées ou en difficulté, n'hésitez pas à nous le signaler ! Ces données sont confidentielles et non transmissibles.

Des organismes complémentaires au CCAS qui peuvent vous aider :

- **Centre local d'information et de Coordination (CLIC)** peut vous fournir des informations et des conseils. Ce dispositif départemental gratuit accompagne les personnes en situation de handicap et les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Plateforme Accueil Autonomie : 05 56 99 66 99
Du lundi au jeudi de 9h à 17h15 et le vendredi de 9h à 13h30

- **Maison du Département des Solidarités**

Place Mal de Lattre de Tassigny
33 250 PAUILLAC
Téléphone : 05.57.88.84.90

Permanence sur RDV à la Maison de Santé – 2 rue de la Gare à HOURTIN

Les Maisons du Département des Solidarités informent, accompagnement et aident les usagers lors de difficultés ponctuelles ou durables :

- Favoriser l'accès aux droits de tous par l'information, l'orientation et le conseil sur tous les problèmes de la vie quotidienne,
- Soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants et prévenir les situations de maltraitance (accompagnement social et éducatif, aide au foyer, action éducative à domicile, ...),
- Accueillir et conseiller des jeunes en difficultés de relations intrafamiliales, les aider à accéder aux divers dispositifs d'insertion,
- Conseiller et accompagner les ménages en difficulté ou en situation de précarité : accès aux minima sociaux (RSA), accompagnement à l'insertion, accès et maintien dans le logement, soutien budgétaire.

HOURTIN autrefois.... paroles d'un ancien



"Il pousse plus de choses dans un jardin que n'en sème le jardinier". C'est un proverbe espagnol qui semble être écrit pour la vie de **Nicole SANTENAC (épouse LE BORGNE après son mariage avec Auguste)**.

Son existence est semée de coups du sort et du travail et de volonté pour vivre et avancer dans la vie. **Nicole** est une pure médocaine. **Elle naîtra dans une famille aimante à TALAIS en 1943, le 1er avril.** Cette date est une cruelle blague du destin, vingt-huit jours après sa naissance, son père sera déporté jusqu'en juillet 1945.

Nicole ne connaîtra son père qu'à l'âge de deux ans et demi. Ces jeunes années l'ont pressé de déménager, suite à un bombardement de TALAIS... direction le Bassin d'ARCACHON ! Ce n'est qu'au retour heureux de cet intime étranger, de ce personnage tellement espéré et qui ne la quittera plus, que Nicole découvrira HOURTIN, pendant l'été 1945.

A son retour des camps, son papa fut l'objet de toutes les attentions : le besoin de comprendre le vécu et sa vision. Déporté jusqu'au large de la Laponie, il en contera son quotidien, ses routines, ses tenues de mouton retourné, pour supporter un froid mortel qui lui était inconnu. Artisan boulanger, il a une opportunité pour travailler à la panification de HOURTIN. Cette fois, une première graine est plantée, la vie prend racine à HOURTIN, ils ne quitteront plus la commune.

La famille se réorganise, sa maman travaillant comme couturière et son père en boulangerie, chez Nana et Jojo qui étaient des anciens de la première guerre mondiale. Cela durera jusqu'en 1959.

"Petite, je ne savais pas marcher" dit Nicole, toujours affairée. Rentrant de l'école à vélo, entre charettes et fossés, la vie est simple et rythmée des besoins liés au travail et à la bonne tenue de la maison, comme s'occuper du cochon, des canards, éplucher les pommes de terre, essuyer la vaisselle... "Je ne savais pas ce qu'était un dimanche, je ne regrette rien, même si parfois c'était difficile". Evoquer l'école qui regorge de bons souvenirs et l'évidence du respect des institutions. Il y a beaucoup de fierté à se remémorer ces temps complexes, qui ont compté pour reconstruire le pays et dont malheureusement on ne retrouve que trop peu de valeurs aujourd'hui.

De 1959 à 1968, la famille change d'activités, à l'épicerie, l'Aquitaine qui se trouve à la place de chez Doris. Ils y travaillaient à trois, tous les jours de la semaine. Il y aura également deux années chez Monsieur PAGANO (à la place du Spar) de 1968 à 1969.

N'ayant pas peur de se confronter au changement, Nicole ira à BISCARROSSE, pour des contrats courts au Centre d'Essais des Landes (centre de recherche tactique militaire) pour y réaliser des ménages, faire le service et tenir le bar du régiment. À HOURTIN est créée une station relais de Biscarrosse. Cette station stratégique est équipée de moyens de télémesure (l'antenne est installée sur la deuxième tour désaffectée du phare d'Hourtin), de télécommande et de trajectographie. Cette base est un lieu d'excellence important. Le particularisme d'Hourtin, à la fois lieu de haute technologie et de vie rurale... oui, cette commune est singulière.

Volontaire et appréciée, Nicole évoluera après des concours, comme aide cuisinière, puis cuisinière jusqu'en 1988 avec Monsieur SARGOUSSE. Seule la maladie lui fera changer son activité qu'elle aime tant, mais comme on sait s'adapter chez Nicole, elle y assurera l'intendance jusqu'à sa retraite.

Le C.E.L. pour Nicole, ce n'est pas regarder le ciel pendant les essais, vous l'avez compris ; mais elle y trouvera pourtant son étoile, celui qui deviendra son breton de mari en 1976, Auguste LE BORGNE. Mais attention, pour Nicole se marier oui, mais pas aller vivre en Bretagne. Face à l'Île de Ouessant, de sa maison familiale, Auguste aimait à dire face à l'océan, "juste après, c'est l'Amérique". Le breton ne parviendra donc pas à faire quitter HOURTIN à Nicole. **De leur union, leur fille Anne naîtra** et fera les beaux jours et le bonheur de la famille.

Cependant, quitter HOURTIN ce n'était pas une difficulté, en plus d'être comblé en famille, il adorait son métier : les télécommunications. Le C.E.L. était inter-armées et Auguste était de l'armée de Terre parmi la grande majorité qui venait de l'armée de l'air. Mais que venait faire un Biffin ici ? Le talent et l'amour de la technique par dessus tout !

Adjudant Chef, maintes fois il lui a été proposé de devenir officier. Le caractère breton bien trempé était là ! NON, plutôt crever ! je veux faire de la technique... Et il exerçait bien, instructeur, spécialiste, tout lui convenait pour continuer ce qu'il aimait. La vie sera belle à ses cotés, jusqu'à son décès en 2018. Il repose parmi les fleurs que son épouse apporte régulièrement.

Aujourd'hui, la vie de Nicole est sans surprise toujours extrêmement active, elle fait naître un monde de couleurs, de senteurs à travers les fleurs de son jardin. Toute l'année, son grand jardin, les serres sont sans relâche travaillées pour que la nature fasse ce qu'elle fait de mieux ! Auguste lui disait, attention, dans ce jardin, il y a bientôt la crise du logement... tant le nombre de plantes est important ! Ici pas de jardins à la française, mais plutôt à l'anglaise. Se côtoient les espèces qui veulent cohabiter entre elles. Plantes, arbustes potager, tout provient des jardins des parents, d'échanges entre amis... et des oiseaux. Le résultat est incroyable, "il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir" disait Matisse, mais il faut avouer que c'est beaucoup plus facile chez Nicole.

Cette passion est partagée avec sa fille Anne. Pour son mariage, Anne désirait une composition florale bien spéciale, sans roses, sans noeuds. Le souhait de la mariée a été confectionné par la main de Nicole, tout en délicatesse et douceur, pour un résultat magnifique. **Adorant ses trois petits-enfants,** Nicole sans rien imposer fait pousser chez eux le goût du jeu et du bon.

Faisant sienne la remarque de Montaigne, si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage semons au moins des fleurs ! vous trouverez facilement Nicole, au milieu des plantes, centre d'un univers complet. Saisons après saisons, elle y sera en train de planter, bouturer, semer ou arracher des pieds à donner... pour faire face à cette «crise du logement végétal» et espérer faire éclore ses plus belles fleurs dans d'autres jardins.

Stéphane MARGALEF

L'expression de l'opposition municipale

Chères Hourtinaises, chers Hourtinais,

Nous sommes toutes et tous sensibles à l'érosion marine de nos côtes. Chacun peut avoir son opinion et ses solutions pour traiter ce phénomène, mais il nous semble important de tenir compte des avis des experts pour nous faire notre opinion.

La cour des comptes a produit en mars 2024 un rapport qui traite de «la gestion du trait de côte en période de changement climatique» .

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-03/20240312-RPA-2024-ENPA-gestion-trait-de-cote.pdf>

La connaissance du phénomène est encore imparfaite et déjà préoccupante dans le contexte du changement climatique. D'où la nécessité de poursuivre un effort de recherche et développement et davantage coordonner les opérateurs. Le recul du trait de côte, phénomène ancien et historique, est aggravé par le changement climatique. Celui-ci engendrera de nombreux phénomènes qui affecteront le littoral et potentiellement l'érosion côtière.

Sur le traitement, deux théories s'affrontent, le combat contre les éléments et les relocalisations. Quelles qu'elles soient, les solutions retenues auront un coût (faramineux) pour lequel il faudra bien trouver des contributeurs. Il paraît insupportable que ce soit les seules communes du littoral qui en assument la charge. L'augmentation de la taxe GEMAPI ne pourra suffire à absorber ces dépenses.

Le tourisme profitant largement de nos côtes devra être mis à contribution. Également, il paraîtrait insupportable que l'État se désengage du traitement de ce phénomène. Il faudra également stopper immédiatement ces constructions en front de mer que l'on sait devoir détruire à une échéance pas si lointaine, car la solidarité nationale ne saurait jouer pour des propriétaires qui ont acquis leur bien en connaissance de cause. L'immeuble «le signal» à SOULAC-SUR-MER devrait alerter les promoteurs, acheteurs et élus sur les risques encourus. Combler la mer avec des centaines de camions de rochers venus des départements voisins et qui parcourront des centaines de kilomètres ne peut être une solution fiable et durable.

Nous pensons que la réflexion doit être menée avec une vision à long terme du phénomène avec tous les acteurs sinon nos enfants et petits-enfants en subiront les conséquences.

La réflexion sur le traitement du recul du trait de côte ne doit pas se faire avec des visées électoralistes . La seule vision mercantile ne peut être retenue dans les choix opérés. Seul le devenir des générations futures doit guider nos démarches.

Nous sommes à l'écoute de toutes les personnes qui souhaiteraient nos avis, des informations sur les positions prises par l'équipe lors des conseils municipaux et échanger sur toutes leurs préoccupations liées à notre commune.

Le groupe «Pour Hourtin avec vous»

Nous répondrons à toutes les demandes personnalisées (pas anonymes !!) faites à l'adresse mail : pourhourtinavecvous@gmail.com

Etat Civil

Naissances

Bienvenue à tous ces jeunes enfants et nos félicitations aux parents.

Adam MIRLAND, né le 21 janvier,

Léon LHERBET RISED, né le 1er mars,

Elia YLLI, née le 12 mars.

Mariages

Nos félicitations et tous nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Mary RABIER & Matthieu DUFOUR, le 7 juin.

Décès

Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés et notre soutien aux familles en deuil.

Francisco SANCHEZ, le 7 mars,

Jacqueline LAMBERT née LACROIX, le 15 avril,

Robert BALLION, le 25 avril,

Jeanne HERMANT née FILLION, le 29 avril,

Colette GOSSARD née BOUMARD, le 16 mai,

Delphine DUMOUTIER née DECREUSE,

le 17 mai,

Christian PEYRONY, le 27 mai.

Spécialité culinaire



C'est l'été, il va faire chaud et vous rêvez d'un cocktail bien frais ? Un cocktail rapide à préparer et terriblement savoureux dont les notes coco vont vous faire voyager. A vous de jouer !

PUNCH COCO

INGRÉDIENTS :

- 25 cl de rhum blanc 50°,
- 2 briques de lait de coco,
- 1 boîte de lait concentré ou 1 brique de crème de coco,
- 10 cl de sucre de canne liquide (selon le goût),
- 1/2 gousse de vanille,
- 1 c à café de muscade moulue,
- 1 c à café de cannelle moulue.

PRÉPARATION

1. Dans une bouteille, verser un peu de rhum,
2. Incorporer le lait de coco,
3. Incorporer la 1/2 gousse de vanille coupée dans le sens de la longueur,
4. Muscade et cannelle.
5. Ajouter un peu de rhum,
6. Ajouter la boîte de lait concentré sucrée ou la crème de coco,
7. Ajouter le sucre de canne,
8. Ajouter le rhum pour remplir la bouteille,
9. Bien remuer.
10. Goûter et rectifier en muscade, cannelle et sucre selon le goût,
11. Remuer à nouveau et goûter,
12. Faire le complément en rhum blanc.
13. NE PLUS GOÛTER....
14. Réserver au réfrigérateur, conservation au frigo jusqu'à 5, 6 jours. Peut se déguster dès qu'il est prêt mais sera meilleur après 24h de macération.

Merci à Anne-Murielle. Très bonne dégustation !

Vous souhaitez partager une recette locale.... contactez-nous à : population@mairie-hourtin.fr

Infos pratiques

vos professionnels de santé sur doctolib.fr

MAIRIE DE HOURTIN

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 et 15h00/17h00
 le mardi : 9h00/12h00
 le vendredi : 9h00/12h00 et 15h00/18h00
Site internet : www.mairie-hourtin.fr
Courriel : population@mairie-hourtin.fr

Service urbanisme

Accueil du public sur RV le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h

Police municipale

Office de Tourisme Médoc Atlantique

Communauté des Communes Médoc Atlantique
 courriel : accueil@ccmedocatlantique.fr

SUEZ – (numéro d'urgence)

ENEDIS – (numéro d'urgence)

Permanence en Mairie

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)

Point Service CAF : Lundi 15h/17h, jeudi 9h/12h sur RdV

Assistante sociale – Conseil Départemental de la de Gironde – Maison Départementale de la solidarité et l'insertion Pauillac sur RV* (mardi de 9h30 à 12h00)

Infodroits

Sur RV : 3^{ème} jeudi de chaque mois

Permanences – Espace Jeunesse

Mission Locale du Médoc - jeunes de 16 à 25 ans – sur RV *: vendredi 9h00/16h30

Enfance et Jeunesse

Crèche/halte-garderie « Les Petits Mousses »
 A.L.S.H (accueil de loisirs) « les Petits Loups »
 et Accueil Périscolaire
 Relais Assistant Maternelle

A.L.S.H Ados

mercredis et vacances

Ecoles

Ecole Elémentaire
 Collège Jules Chambreln

Bureaux de Poste

Croix rouge

Gendarmerie Lacanau

Gendarmerie Saisonnière

Pompiers

Restaurant du cœur

Secours Catholique

Divers

Capitainerie

06.33.56.91.66

Catéchèse

Cinéma

Déchèterie

Maison Forestière des Genêts

Musée

S.M.I.C.O.T.O.M

Union Sportive et Culturelle Hourtin

Naturopathes

Mme Mombeuil

Mme Poudevigne

Mme Bézia

Santé

Ambulances du Lac*

05.56.41.46.77

Clinique Mutualiste du Médoc (Lesparre)

05.56.73.10.00

Laboratoires d'analyses médicales

05.56.09.12.31

Maison de Santé Pluridisciplinaire

05.56.73.73.10

Pharmacie Lagrave

05.56.09.11.22

Cabinets dentaires

Dr Chazé

05.56.09.14.85

Dr Angelelli & Dr Billaud

05.56.09.47.78

Cardiologue*

Dr Ahmed Yahia

06.23.89.30.17

Chiropracticien

M. Picolet

05.56.09.25.04

Diététicienne-nutritionniste*

Mme Lesny

06.88.58.50.36

Hypnothérapeute

Mme Souliers

07.69.62.96.42

Infirmières

Mmes Cappe/ Hebbelinck

07.88.14.76.02

Cabinet : Blanc/Dupiech/Rigal

06.38.85.60.66

Cabinet : Mmes Guignon *

06.79.40.12.42

Cabinet : Mme Souliers *

06.15.87.21.33

Kinésithérapeutes

Mmes Claveleau/Goudy/Carrillo & M. Audoy*

05.56.09.18.76

Mmes Orrit-Gautier/Sirac & MM. Kieffer/Nunes*

05.56.09.12.36

M. Vergé

07 68 95 65 29

Médecins*

Dr Brunet

05.56.73.53.80

Dr Pradet

05.56.09.12.85

Dr Caucheteux (Ostéopathe, homéopathe)

05.56.73.53.83

05.56.73.02.55

06.89.14.29.79

Ophtalmologue*

Dr Cousin

05.56.73.53.84

Orthophoniste

Mme Alexandre

05.56.09.25.63

Orthoptiste*

M. Adrien

06.47.51.67.35

05.56.73.88.71

05.57.17.07.60

05.56.09.26.57

18

09.81.27.96.06

06.86.53.36.88

M. Ballion

06.75.51.10.28

Mme Colin

06.59.58.78.72

M. Robinson (Etiopathé)

05.56.09.19.98

Mme Roland

06.20.01.48.31

Podologue-Pédicure

Mme Vidal

06.16.20.17.95

M. Leclerc/Mmes Bouquet/Gomas*

05.56.73.53.81

Psychologue clinicienne – Psychothérapeute

Mme Sécula

06.10.03.70.17

Sage-femme/Ostéopathe*

Mme DUDON-BIGNÉ (sur RV)

07.86.38.38.74

Vétérinaire

Dr Thong

05.56.73.60.69

*Présents à la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire)

COLAS

AGENCE SARBZY

TRAVAUX PUBLICS et chez les PARTICULIERS

Allées en enrobés, pavés, béton...assainissement

VENTE - LIVRAISON SABLE, GRAVIERS, CALCAIRE, TERRE

TÉL : 05.56.73.18.70



Entendre

Entendre, votre spécialiste de l'audition

Marie QUINETTE & Gaspard BARNEAUD

Audioprothésistes D.E.

ENTENDRE LESPARRE-MÉDOC
05 56 73 74 29

ENTENDRE CASTELNAU-DE-MÉDOC
05 56 49 32 86

Audition Aquitaine - RCS Bordeaux 485 148 019 / Maric - RCS Bordeaux 788 545 440 - Mars 2024

POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE ALAIN ROBERT

LESPARRE-MÉDOC

28 COURS DU M^{me} DE LATRE DE TASSIGNY

05 56 73 40 61

CASTELNAU-DE-MÉDOC

6 ROUTE D'AVENSAN

05 56 58 14 76

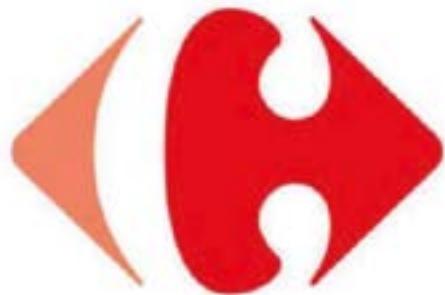
dignite-funeraire.fr



OBSÈQUES CONTRATS OBSÈQUES MARBRERIE

Hab. 18-75-0001





Carrefour
market

Du lundi au samedi
8h30 - 19h30

Le dimanche
9h - 12h30

05 56 73 23 05

**1 Rue Cantelaude
33990 Hourtin**



So•bio

MAGASIN BIO à Lacanau Ville

+ de 8000 références sur 520 m²

Ouvert Lundi ▶ Samedi de 9h30 à 19h30



16, avenue de la Côte d'Argent • Tél. 05 56 03 52 75

www.sobio.fr • Lacanau